LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

/// ■ PRÉVISIONS ■ RÉEL **BPA**: bénéfice par action **M**: million **G**: milliard

AUJOURD'HUI

Ventes au détail (Canada) déc.: **0,7 %** nov.: **0,7 %**
Rogers Communications BPA 4T.: **39 ¢**
Canfor BPA 4T.: **-55 ¢**

LUNDI 25 FÉV.

Ventes de maisons existantes (États-Unis) janv.: **-0,9 %** déc.: **-2,2 %**
RadioShack BPA 4T.: **73 ¢US**

MARDI 26 FÉV.

Indice des prix à la production (États-Unis) janv.: **6,7 %** déc.: **6,3 %**
Confiance des consommateurs (États-Unis) fév.: **83,5** janv.: **87,9**

MERCREDI 27 FÉV.

Ventes de maisons neuves (États-Unis) janv.: **-0,7 %** déc.: **-4,7 %**
Banque Laurentienne BPA 1T.: **85 ¢**
Nortel BPA 4T.: **43 ¢**

JEUDI 28 FÉV.

PIB annualisé (États-Unis) 4T.: **0,7 %** 3T.: **0,6 %**
CIBC BPA 1T.: **1,45 $**
Banque Nationale BPA 1T.: **1,39 $**

VENDREDI 29 FÉV.

Indice de confiance du Michigan (États-Unis) fév.: **70,5** janv.: **69,6**
Banque Royale BPA 1T.: **1,01 $**
Boralex BPA 4T.: **17 ¢**

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE
La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

5			1				2	6
			7					
1					9	8		4
					4			
		7		6			8	
	3			5		6	1	
		5	6					2
7		2		9	1			
						7	4	

Niveau de difficulté : MOYEN 0923

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

7	6	3	9	4	8	5	1	2
4	1	8	2	7	5	9	3	6
5	9	2	6	1	3	8	7	4
2	4	7	5	8	1	3	6	9
8	5	1	3	6	9	2	4	7
6	3	9	4	2	7	1	8	5
3	2	6	1	5	4	7	9	8
9	8	5	7	3	6	4	2	1
1	7	4	8	9	2	6	5	3

Par Fabien Savary 0922

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

« La cour a démontré que je ne suis pas le responsable de la chute de Jitec », a déclaré Benoît Laliberté hier.

Benoît Laliberté coupable

LALIBERTÉ
suite de la page 1

À la sortie du tribunal, M. Laliberté a expliqué sa joie en notant qu'il a été acquitté d'un chef d'accusation d'avoir trompé les investisseurs, soit d'avoir publié un faux communiqué de presse concernant un contrat avec la firme Canada Payphone, le 8 août 2000. Selon lui, cet acquittement est le principal fondement d'un recours collectif intenté contre lui par des investisseurs qui ont acheté des actions de Jitec sur la foi des communiqués de presse. Ce recours collectif en dommages et intérêts sera entendu plus tard par un tribunal civil.

« La cour a démontré que je ne suis pas le responsable de la chute de Jitec », a dit M. Laliberté.

Cela n'est pas l'opinion de l'avocate qui mène le recours collectif: « N'en déplaise à M. Laliberté, je retiens que l'honorable juge a conclu que l'information au communiqué de presse du 8 août était fausse et trompeuse et que, s'il a été acquitté, c'est en raison d'un doute raisonnable. »

La juge a en effet noté qu'un haut cadre de Canada Payphone avait mis ses initiales au bas du communiqué de presse annonçant une entente de 105 millions de dollars (qui s'est révélée plus tard être une simple lettre d'intention sans montant ni obligation).

Le procureur de l'AMF au procès, Me Fabien, a fait remarquer que M. Laliberté a répété l'information fausse et trompeuse dans un communiqué subséquent, le 21 août, pour lequel la juge l'a déclaré coupable hier.

Le procès était capital pour l'Autorité des marchés financiers, que M. Laliberté poursuit pour 124 millions de dollars. M. Laliberté allègue que c'est l'AMF, par son incurie, qui a précipité la chute de Jitec.

Alain Chevrier, l'avocat externe retenu par l'AMF pour la défendre dans ce procès au civil à venir, s'est dit heureux des condamnations pénales contre M. Laliberté. « Ce jugement confirme que les appréhensions de l'AMF étaient fondées et que les enquêteurs avaient raison de lui interdire de *transiger* sur Jitec, puis, plus tard, de déposer des accusations pénales. »

M. Chevrier a dit douter que la poursuite de M. Laliberté contre l'AMF se rende au procès.

Quebecor se porte acquéreur d'Alex Media

LA PRESSE CANADIENNE

Quebecor Média, filiale multimédia de Quebecor, a annoncé hier avoir fait l'acquisition d'une participation majoritaire dans le distributeur de circulaires montréalais Alex Media Services.

La valeur de la transaction n'a pas été dévoilée. Le fondateur et président d'Alex Media Services, Benoit Dessureault, restera à la barre de l'entreprise.

Selon M. Dessureault, la nature complémentaire des deux entreprises leur permettra de développer un plus large éventail de produits et de s'attaquer à de nouveaux marchés.

Le vice-président des opérations industrielles de Quebecor Média, Richard Tremblay, a pour sa part estimé que la transaction permettra à l'entreprise de croître dans ses marchés, vantant au passage la fiabilité, la flexibilité et la qualité des services d'Alex Media.

Quebecor Média détient des activités en Amérique du Nord, en Europe, en Amérique latine et en Asie, ainsi que le plus grand câblodistributeur au Québec, Vidéotron, le télédiffuseur Groupe TVA et la chaîne de journaux Sun Media.

Quebecor Média est aussi propriétaire de sociétés d'édition de livres et de magazines, ainsi que de détaillants de musique et de boutiques de location de films.

Nike vend Bauer Hockey

NIKE
suite de la page 1

Cette usine de 150 employés demeure la seule de Bauer sur le continent. Car au fil des ans, alors que Nike cherchait depuis son achat de 1995 –pour 395 millions US– à redresser et rentabiliser Bauer, presque toute sa production fut transférée chez des fournisseurs outre-mer.

« Les gens de l'usine à Saint-Jérôme sont de véritables artisans de la confection de patins haut de gamme », a relaté M. Roustan de sa visite de novembre dernier.

Pour la suite, c'est sa rencontre avec un autre prétendant de Bauer, Kolhberg & Co. de New York, firme d'investissement spécialisée en transactions d'entreprises, qui a mené à la formation d'un tandem d'acheteurs préféré par Nike.

Pour le moment, Graeme Roustan préfère taire le partage avec son partenaire du futur capital-actions de Bauer, une fois séparée de Nike. Mais il prévoit déjà assumer la présidence du conseil de Bauer, afin d'en superviser de près la continuité de gestion et de croissance.

Car selon Nike, sa division de hockey aurait ces temps-ci ses « meilleurs résultats de son histoire ». Et ce, malgré la stagnation sinon le déclin du marché de l'équipement de hockey en Amérique du Nord.

« Les ventes de Bauer augmentent de plus de 10 % par année parce que nous enlevons des parts de marché à nos concurrents. En fait, Bauer occupe le premier rang des ventes dans tous les créneaux du hockey (patins, casques, protection) sauf celui des bâtons, où nous sommes encore numéro deux », a soutenu Steve Jones, porte-parole de Bauer à son siège social de Greensland, au New Hamsphire.

Nike prévoit clore la vente de Bauer avec Graeme Roustan et Kohlberg & Co. avant la fin de son exercice financier, en mai prochain.

Projet de centre commercial de 200 millions

CARRIÈRE
suite de la page 1

SmartCentres n'a cependant pas participé hier à la conférence de presse sur l'accord avec la ville, annonçant l'achat du terrain au prix de 10 millions, et n'a pas confirmé d'informations sur ses détaillants.

Or, le promoteur a souvent été associé au géant Wal-Mart dans le passé. Son porte-parole, Yanik Deschênes, n'a pu confirmer l'intérêt de la chaîne américaine cette fois-ci. « C'est un projet complexe, unique en Amérique du Nord », a-t-il dit.

Par ailleurs, Alan DeSousa prévoit déjà 3200 places de stationnement, un nombre qui reste en outre inférieur aux normes habituelles, parce que SmartCentres va miser sur le transport en commun et les sentiers pédestres. L'importance des emplois créés et de l'investissement laisse croire à un centre commercial pouvant accueillir jusqu'à 15 magasins.

Le promoteur ne dévoilera pas ses cartes avant de signer des baux avec les détaillants. Avec la Ville, SmartCentres a par contre déjà convenu de payer 30 millions des 35 millions d'infrastructures et de fournir notamment 1,6 million pour des équipements sportifs et des parcs du quartier. Le promoteur va de plus construire un ascenseur, adossé à la paroi rocheuse de la carrière, pour faciliter l'accès des piétons aux magasins. Le projet doit respecter des normes vertes de construction élevées.

Longtemps controversé, le centre commercial semble maintenant rallier la majorité des intervenants.

Anie Samson a avoué « une certaine fébrilité » en confirmant l'accord avec le promoteur, après deux ans de négociations. « On met en valeur un terrain qui attend depuis 25 ans », a renchéri Pierre Durocher, coordonnateur du Chantier de revitalisation de Vivre Saint-Michel. La conseillère Soraya Martinez a souligné « la concertation exemplaire » entre le promoteur et l'arrondissement. Il faut comprendre que plusieurs tiennent maintenant au projet qui doit générer des revenus fonciers de 2,6 millions pour la Ville et revitaliser l'arrondissement.

Plusieurs étapes restent, par contre, à franchir avant l'ouverture du chantier, dans la partie ouest de la carrière désaffectée.

Lundi prochain, Alan DeSousa soumettra l'accord avec SmartCentres au comité exécutif de la Ville. Des consultations et des études vont suivre, avant l'émission des permis, sans doute l'automne prochain.

Des espaces verts occuperont 15 % du terrain et la Ville continuera d'utiliser la partie est de la carrière comme dépôt à neige.

AVIS 800

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que la société **PLACEMENTS JULIUS SIGOUIN INC.** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Liliane Sigouin, présidente
Montréal, le 21 février 2008

PRENEZ AVIS que **LES ALIMENTS ATWATER INC. / ATWATER FOOD INC.** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 21 février 2008.
Les procureurs de la compagnie,
Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

PRÉCISION

Dans un article sur Lino Matteo publié hier en page 10 de *La Presse Affaires*, nous avons donné au syndic de l'Ordre des CMA le nom de Paul Godin. Or, il s'agit plutôt de Luc Godin. Nos excuses.

GRANDE LIQUIDATION DE VÊTEMENTS POUR HOMMES
MODE DE CONCEPTEURS EUROPÉENS SUPÉRIEURS
Ravazzolo - Stephano Ricci - Jaguar - San Remo - Rodrigo

Costumes
Cour. : de 995 $ à 1 395 $ • Spécial : 250 $
Cuir - Chemises - Pulls - Pantalons - Vestons-Cravates
Rabais jusqu'à 80 % du prix courant
Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Samedi et dimanche de 10 h à 17 h
LIQUIDATION OMEGA
491, boul. Lebeau, Saint-Laurent, au sud de Côte-Vertu
514 788-5155
3542292 3543356

CARRIÈRES
EMPLOIS
CE SAMEDI
LES OISEAUX DE NUIT AU BOULOT
Tous les samedis dans LA PRESSE
3523325